

UN PROJET COLLECTIF DE MÉTHANISATION, PORTEUR D'AMÉLIORATION AGRONOMIQUE ET DE VALEUR AJOUTÉE

Quarante-huit agriculteurs regroupés au sein de l'association Percy BIO-GAZ ont pour projet de réaliser une unité de méthanisation collective qui leur permettra de produire du biogaz directement injecté dans le réseau à partir d'effluents d'élevage, de coproduits de récolte, de résidus de couverts végétaux et de tontes des collectivités locales.

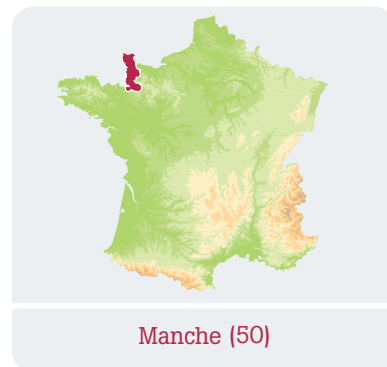
DESCRIPTION DU PROJET



Dès 2007, des agriculteurs du territoire, en majorité en polyculture élevage, s'intéressent à la production d'énergies renouvelables et se sont regroupés au sein d'un groupe pilote. L'autorisation en 2011 de l'injection directe de biométhane dans le réseau de transport et de distribution a permis la mise en place de ce projet collectif qui a pour vocation de produire du biogaz et de contribuer ainsi à la production d'énergies renouvelables. Plus de la moitié des exploitations du collectif sont concernées par le 5ème programme d'actions de directive nitrates et donc par l'obligation de mise en place de couverts hivernaux. Ce projet permettra de créer de la valeur ajoutée à l'échelle du territoire en valorisant les ressources locales (effluents d'élevage, résidus de couverts végétaux...).

Les actions prévues sont les suivantes :

- améliorer la conduite de la culture des couverts végétaux et des cultures intermédiaires à vocation énergétique ;
- mieux connaître la valeur agronomique des produits sortants (digestat liquide et solide) et optimiser leur valorisation ;
- mesurer l'impact des nouvelles pratiques sur le sol et en particulier le taux de matière organique.



NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
48

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Association Percy BIOGAZ

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Polyculture-élevage, principalement en production laitière

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Méthanisation

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET
► Couverts hivernaux

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Chambre d'agriculture de la Manche

PARTENAIRES ENGAGÉS

- CRDA (Association de création de dynamique agricole) du Bocage
- CERFRANCE Manche
- Mairie de Percy
- Conseil Départemental de la Manche
- ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
- Actis Environnement,
- Institut technique ARVALIS
- SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural)
- TRAME (Association nationale de développement agricole et rural)
- FRCUMA (Fédération régionale des coopératives d'utilisation de matériel agricole)
- FNGEDA (Fédération nationale des groupes d'études et de développement agricole)

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
27 novembre 2015

DURÉE DU PROJET
9 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ
Centre Manche, canton de Percy

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Chambre d'agriculture de la Manche